

Le critère de divisibilité par 7

Samuel Rochetin

Vendredi 23 septembre 2016

Proposition. Soit $n \in \mathbb{N}$ de chiffre des unités u et de nombre de dizaines d . Alors n est divisible par 7 si et seulement si $d - 2u$ est divisible par 7.

Démonstration. $7 \mid n \iff 10d + u \equiv 0 \pmod{7} \iff -20d - 2u \equiv 0 \pmod{7} \iff d - 2u \equiv 0 \pmod{7} \iff 7 \mid d - 2u. \quad \square$

Remarque. En 2019, Chika Ofili, un Nigérian âgé de douze ans, a cru découvrir le critère de divisibilité par 7 avec la condition nécessaire et suffisante $d + 5u$ est divisible par 7. Cependant, $d - 2u \equiv 0 \pmod{7} \iff d + 5u \equiv 0 \pmod{7}$ donc il s'agissait du même critère déjà bien connu.

Exemple. 413 est-il divisible par 7 ? Nous avons $u = 3$ et $d = 41$, donc $d - 2u = 41 - 2 \times 3 = 35$. Or, 35 est divisible par 7, donc 413 est divisible par 7.

Exercice. 123 456 est-il divisible par 7 ?

Solution. $12\ 345 - 2 \times 6 = 12\ 333$ donc 123 456 est divisible par 7 si et seulement si 12 333 est divisible par 7. Nous appliquons de nouveau le critère : $1\ 233 - 2 \times 3 = 1\ 227$ donc 12 333 est divisible par 7 si et seulement si 1 227 est divisible par 7. De même, $122 - 2 \times 7 = 108$ donc 1 227 est divisible par 7 si et seulement si 108 est divisible par 7. Or, $10 - 2 \times 8 = -6$ et -6 n'est pas divisible par 7. Donc 123 456 n'est pas divisible par 7. \square